



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
20 SEPTEMBRE 2022**

Procès-verbal de la 7e assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le mardi, 20 septembre 2022 à 19h 00, au bureau d'arrondissement des Rivières, salle RC-26, au 330, salle RC-26 rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5.

PRÉSENCES :

Mme Nicole Laveau	Présidente
M. Mahamadou Sissoko	Trésorier
M. André Garon	Administrateur
M. Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Mme Jacynthe Fortin	Administratrice

Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique Service de l'interaction citoyenne – Ville de Québec
------------------	--

ABSENCE :

M. Raynald Pelletier	Vice-président
M. Mathieu Legrand	Administrateur
Mme Gemma Drouin	Secrétaire

INVITÉS :

Luc Bélanger	Animagination
--------------	---------------

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

- Renée Poulin Secrétaire de soutien
- Alicia Despins Conseillère municipale – District de Vanier-Duberge

Trois (3) membres du public assistent également à la rencontre.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR
DE LA 7^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
20 septembre 2022, 19h 00

Bureau d'arrondissement des Rivières, salle RC-26
330, rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

- | | | |
|----|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 05 |
| 3. | Période de la conseillère municipale | 19 h 10 |
| 4. | Période de questions ou commentaires des citoyens | 19 h 20 |
| 5. | Enjeux de quartier | 19 h 30 |
| | 5.1 – Liste de priorités du Conseil de quartier à l'intention des candidat(e)s pour les élections provinciales du 3 octobre 2022 | |
| | 5.2 – PPU Hamel-Laurentien (suivi) | |
| | 5.3 – Consultation sur la participation citoyenne | |
| | 5.4 – Projet de sécurité routière – Présentation. | |
| 6. | Comités | 19 h 45 |
| | 6.1 – Comité-conseil – « Mon environnement, ma santé » | |
| | 6.2 – Table de concertation Vélo. | |
| | 6.3 – Table de mobilité des quartiers centraux. | |
| | 6.4 – Conseils d'établissement de
École Sans-Frontières,
École Notre-Dame-du-Canada,
École secondaire Vanier | |
| | 6.5 – Projet parc sur le stationnement de Christ-Roi | |
| | 6.6 – Projet Aînés | |
| | 6.7 – Projet Sécurité routière | |
| | 6.8 – Vanier 2040 | |
| 7. | Fonctionnement | 20 h 00 |
| | 7.1 – Adoption des procès-verbaux du 21 et 29 juin 2022 et suivi. | |
| | 7.2 – Correspondance. | |
| | 7.3 – Trésorerie
Solde bancaire au 20 septembre 2022
Ajout d'une personne avec pouvoir de signature | |
| | 7.4 – Paiement des services de secrétariat | |
| 8. | Levée de l'assemblée | 21 h 15 |

Nicole Laveau, Présidente

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau remercie les gens pour leur présence. Elle mentionne également que M. Mahamadou Sissoko, administrateur au Conseil de quartier, est candidat aux élections provinciales 2022 pour le Parti Libéral du Québec. Une vérification auprès de la Ville a été faite pour savoir s'il peut être présent comme administrateur et la réponse a été affirmative.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nicole Laveau effectue la modification suivante à l'ordre du jour :

Point no 5.4 – Projet de sécurité routière – Ce point sera traité en priorité au niveau des enjeux de quartier.

Point no 5.5 – Résolution sur la canopée – Ce point a été ajouté à l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3 PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Concernant le réaménagement de la rue Monseigneur-Plessis, Mme Despins mentionne que l'invitation pour la réunion du 26 septembre 2022 a été transmise aux administrateurs concernant ce sujet. Les citoyens pourront y assister en mode hybride ou en présentiel. La réunion se tiendra dans la salle RC-26, au bureau d'arrondissement des Rivières.

Ce réaménagement fournira l'occasion de faire du verdissement et d'améliorer la mobilité active.

Mme Despins mentionne les points suivants :

- Un courriel sur la stratégie de sécurité routière a été envoyé à tous les conseils de quartier pour l'édition 2023.
- Le chantier de la rue Champagnat va bon train et sera terminé en octobre 2022.
- Concernant la demande de déneigement du passage à piéton de la rue Laperrière, la réponse est attendue en octobre 2022.
- Sur le boulevard Wilfrid-Hamel, un piéton est décédé récemment à la tombée de la nuit à la hauteur de la rue Turcotte. Elle a travaillé afin d'éviter qu'un pareil événement se reproduise. Les gens traversent à des endroits autres qu'aux feux de circulation. Un nouveau passage pour piéton sera installé avec un feu piétonnier.

Mme Nicole Laveau demande pourquoi il y a des lignes de démarcation à tous les trois ou quatre pieds sur les trottoirs. M. Mathieu Forget explique que ces lignes de démarcation ont pour but d'éviter les fissures dans le béton.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

M. André Garon précise qu'il a pris connaissance, dans La Presse Plus, d'une participation de 43 M\$ du Gouvernement du Québec au projet Fleur-de-Lys. M. Mathieu Forget mentionne que cette participation n'est pas en lien avec les logements sociaux. Ce type de logement passe par la Ville. Il réitère que les logements sociaux et abordables vont venir avec la Ville. Trudel Alliance est en train de penser à quelque chose qui va aider les gens. Il demande au Conseil de quartier d'être patient; ce sont des priorités quotidiennes, mais il s'agit d'un dossier difficile. Malgré les complexités, le projet va de l'avant.

Mme Laveau demande quand le plan sera présenté. M. Forget mentionne qu'il sera présenté cet automne, mais pas avant les élections provinciales. Ce sera donc entre le 3 octobre et le 25 décembre 2022. Il précise qu'aussitôt que la présentation sera faite au Comité directeur, elle sera faite au Conseil de quartier par la suite.

5. ENJEUX

5.1 Projet de sécurité routière – Présentation

Mme Laveau introduit M. Luc Bélanger, de Animagination, qui fera une présentation sur le projet de sécurité routière, pour lequel le Conseil de quartier a obtenu une subvention de 3,000.00 \$. Elle précise que ce projet a pour but d'attirer l'attention d'une partie de la population sur la sécurité routière, que ce soit à pied, à vélo ou en automobile. Les enfants et les personnes âgées à pied sont particulièrement ciblés par ce projet.

Dans sa présentation, M. Bélanger précise que le projet est à l'état d'ébauche.

M. Mahamadou Sissoko demande si le fait de ne pas avoir terminé le projet peut causer des retards pour une autre subvention par la suite. Mme Laveau précise que non; elle fournira les explications nécessaires lors de la reddition de compte.

5.2 Liste de priorités du Conseil de quartier à l'intention des candidat(e)s pour les élections provinciales du 3 octobre 2022, dans la circonscription Vanier-Les Rivières

Pour le bénéfice de l'assemblée, Mme Laveau fait la lecture de la résolution.

22-CA-057 Liste des priorités dans le cadre des élections au Québec

Le Conseil de quartier de Vanier souhaite faire connaître **les priorités pour notre quartier** auprès des différents partis politiques dans le cadre des élections au Québec le 3 octobre prochain, sans négliger toutes les demandes émises par d'autres organisations:

- Que des résidents puissent avoir accès plus facilement au **Programme de Supplément de loyer**, afin de contrer des problèmes financiers vécus par ces personnes.
- Que le Gouvernement du Québec octroie davantage de « **permis** » pour des résidents de la Ville de Québec, dans le cadre du Programme de Supplément de loyer.
- Que le Gouvernement du Québec fasse davantage la promotion du **Programme de l'Allocation au loyer** (via Revenu Québec) pour qu'ils atteignent la clientèle visée.

- Que le Gouvernement du Québec simplifie « **les avantages fiscaux pour les aînés** » en les regroupant.
- Que le Gouvernement du Québec reconnaisse le « **bénévolat** » fait par des proches aidants, par un crédit plus substantiel au niveau fiscal.
- Que le Gouvernement du Québec accepte de financer le **transport collectif gratuit** pour les personnes aînées dans la Ville de Québec.
- Que le Gouvernement du Québec donne une réponse significative de **respect et d'écoute de sa population aînée de 65 ans et plus** (1 personne sur 5) en leur facilitant la prise de rendez-vous dans un CLSC ou GMF (pour les prises de sang par exemple) par un numéro de téléphone spécifique qui garantirait une **réponse immédiate par une personne physique**, et non une musique en attente ad nauseam, ou un message sur un répondeur. Cette réalisation devrait se faire rapidement après la période électorale.
- Que le Gouvernement du Québec contribue et **encourage les « déplacements actifs** » dans les municipalités, dont la Ville de Québec, en s'assurant que les personnes vulnérables soient bien et mieux protégés, et ce, par des campagnes de promotion sur la sécurité routière pour atteindre toute la population (pas uniquement avec les outils numériques).
- Que le Gouvernement du Québec fasse connaître rapidement sa décision concernant la **transformation de l'Autoroute Laurentienne en boulevard urbain**, projet qui contribue ainsi à une forte augmentation de l'anxiété des résidents à proximité. Le sujet du 3^e lien entre Québec et Lévis et où sera situé sa sortie dans la Ville de Québec préoccupe au plus haut point les résidents du quartier et est une autre source d'anxiété.

SUR UNE PROPOSITION DE JACYNTE FORTIN ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU A LA MAJORITÉ d'accepter la liste de priorités du Conseil de quartier à l'intention des candidat(e)s pour les élections provinciales du 3 octobre 2022, dans la circonscription Vanier-Les Rivières.

Mme Laveau demande le vote sur cette résolution :

- Pour : 4 administrateurs
- Contre : Aucun
- Abstention : 1 administrateur

Adopté

5.3 PPU Hamel-Laurentien (suivi)

Mme Alexandra Mauger mentionne que la rédaction du rapport a demandé une semaine complète de travail et sera disponible en ligne sous peu. Dix-huit (18) mémoires ont été déposés ainsi que 450 demandes. Le rapport final de synthèse sera complété par la suite, lequel inclura les modifications et les commentaires par catégorie.

À la suite d'une question de M. André Garon, Mme Mauger précise qu'il pourra voir tous les commentaires soumis.

Mme Laveau demande à quelle date le rapport sera disponible. Mme Mauger mentionne qu'il sera disponible à la fin de septembre. Il sera soumis pour adoption au Conseil de Ville le 4 octobre 2022.

M. André Garon demande s'il sera possible de l'avoir à l'avance le rapport qui sera présenté au Conseil municipal afin de voir dans quelle direction le projet évolue.

5.4 Consultation sur la participation citoyenne

Mme Mauger mentionne qu'il y a eu une consultation avec quelques membres du Comité exécutif de la Ville pour discuter du projet de règlement sur la participation citoyenne. Un sondage a été tenu jusqu'au 11 septembre. Ceci est fait pour donner suite au règlement concernant la consultation de 2019 sur la politique de participation citoyenne et publique de la Ville de Québec. Mme Mauger mentionne qu'elle consultera M. Mario Desmeules qui connaît davantage ce dossier.

5.5 Résolution sur la canopée

Dans le cadre de la préparation du budget 2023 de la Ville et à la suite des demandes faites par le Conseil de quartier de Vanier au début de l'année concernant le montant prévu pour l'implantation d'arbres, la Ville avait répondu d'une manière très générale et globale.

Pour le bénéfice de l'assemblée, elle fait donc la lecture de la proposition de résolution.

22-CA-058 Renforcement de la canopée dans le quartier

- Attendu que le quartier de Vanier est toujours identifié et reconnu par d'immenses îlots de chaleur;
- Attendu que dans le Budget 2022 de la Ville de Québec, il n'y avait pas de montant identifié et attribué pour implanter de nouveaux arbres dans le quartier de Vanier spécifiquement;
- Attendu qu'une action « forte » de la part de la Ville devra être réalisée pour atteindre son objectif de 25% de la superficie du territoire couvert par la canopée sur un horizon de moyen terme, sachant que l'atteinte de la maturité d'un arbre peut être de plus de 10 ans;
- Attendu que cet objectif ne peut être atteint que par la volonté de tous les acteurs du quartier et la participation de tous, tant résidents, commerces, entreprises incluant le secteur du Parc industriel Cardinal sont nécessaires;

SUR UNE PROPOSTION DE M. MAHAMADOU SISSOKO SECONDÉE PAR M. JEAN NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec d'inscrire une somme appréciable et suffisante dans le Budget 2023 et dans le PQI incluant le Plan de verdissement de Vanier, afin d'atteindre cet objectif spécifique pour une couverture « verte » du quartier de Vanier.

ADOPTÉ

6. COMITÉS

6.1 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »

Le rapport final est en révision auprès du comité scientifique.

M. Jean-Noël Ouisse demande s'il sera possible d'avoir de l'information sur la grosseur des particules de nickel. Mme Laveau mentionne que le rapport provisoire qui a été publié en 2018-2019 incluant le nickel avec ce genre d'informations.

Mme Jacynthe Fortin mentionne qu'il faudrait avoir des capteurs de nickel dans Vanier. Mme Laveau suggère d'attendre la sortie du rapport final « Mon environnement, ma santé » de la Direction de la santé publique (DSP). Il faudrait aussi attendre le rapport sur l'expérience en cours dans le Vieux-Limoilou concernant la poussière de nickel.

6.2 Table de concertation Vélo

Mme Alexandra Mauger mentionne qu'il y aura une vision de la Ville sur la mobilité active qui sera disponible sous peu, c'est-à-dire vers le 27 septembre 2022. Une rencontre aura lieu le 4 octobre prochain sur la Table de concertation Vélo pour recueillir tous les commentaires des conseils de quartier.

La Table de quartier est un interlocuteur privilégié de la Ville. Elle consulte en amont pour anticiper les projets et pour qu'il y ait des informations recueillies de la part des citoyens. Par exemple, le Conseil de quartier de Val Bélair a produit une vidéo sur les angles morts des camions.

Mme Laveau demande à M. Jean-Noël Ouisse s'il peut s'informer à ce sujet. M. Ouisse accepte d'obtenir l'information demandée. Il précise qu'il y a différents avis des Conseils de quartier sur différentes problématiques portant sur la vision de mobilité active.

6.3 Table de mobilité des quartiers centraux

Mme Laveau mentionne qu'elle a été invitée à participer à cette table, dont la dernière réunion s'est tenue en juin. Il y aura d'autres réunions, mais dans le cadre des élections, aucune rencontre ne sera tenue. Les préoccupations principales de cette table sont la qualité de l'air, le troisième lien et le tramway.

6.4 Conseils d'établissements – École Sans-Frontières, École Notre-Dame-du-Canada, École secondaire Vanier

Mme Lavau mentionne que les conseils d'établissement des écoles reprendront tranquillement leurs activités.

M. Mahamadou Sissoko mentionne qu'il sera encore présent pour l'école secondaire de Vanier.

6.5 Projet du parc sur le stationnement de Christ-Roi

Mme Nicole Laveau et Mme Jacynthe Fortin participent à un comité avec le CIUSSS-CN et Nature Québec.

Mme Jacynthe Fortin mentionne qu'il y a un comité citoyen de sept à huit personnes et du CHSLD Christ-Roi. Cinq rencontres étaient prévues; trois rencontres ont eu lieu. La superficie augmente à chaque rencontre; le parc dispose maintenant de 4,500 pieds carrés, ainsi que d'une augmentation du financement.

Lors de la dernière rencontre, il y a eu un atelier de design participatif, par exemple où implanter des arbres, ou installer des bancs. C'est très efficace pour les partenaires. Le parc couvrira tout ce qui est parallèle à la rue Bernatchez et le bord de la clôture du jardin de Christ-Roi.

6.6 Projet Aînés

Concernant ce projet, Mme Jacynthe Fortin explique que celui-ci vise à entrer en contact avec la population aînée de Vanier, laquelle représente un fort pourcentage, soit + 30%. L'organisatrice communautaire du CIUSSS s'est jointe au début de notre processus et nous avons utilisé le recensement fédéral de 2021. Cela nous a aidé à cibler où se trouve la population.

Nous disposons d'un fichier avec 26 variables plus pertinentes. Il faut analyser le tableau et croiser les données. Il y a trois aires de diffusion comportant 1,000 personnes et d'autres avec 300 à 400 personnes. Le groupe de personnes dont l'âge se situe entre 80-84 ans sera examiné.

6.7 Projet Sécurité routière – Année 2022-2023

Mme Laveau mentionne qu'elle a déjà des idées pour un prochain projet, mais elle n'a pas l'énergie pour le développer. Elle invite les administrateurs à prendre le relais. Il faut préparer la fiche et établir quels critères seront visés.

Mme Laveau mentionne que le projet doit être « déposé » en ligne pour le 30 novembre 2022. D'ici la prochaine assemblée, la réflexion devra être plus avancée pour voir si le Conseil de quartier présente un projet.

M. André Garon fait remarquer que le champ dans lequel on s'engage relève de la Sécurité publique. Est-ce que ça regarde le Conseil de quartier? Les règles ne sont pas respectées.

Mme Laveau précise que la Ville se décharge sur les Conseils de quartier pour sensibiliser la population.

Mme Alicia Despins mentionne qu'on peut sensibiliser les gens à l'aide de petites pancartes. Cela fait réfléchir les gens et les incite à changer leur comportement.

Mme Alexandra Mauger mentionne que la police ne peut être partout. C'est un programme qui vise la sensibilisation.

Mme Laveau précise qu'elle en discutera à l'école Notre-Dame-du-Canada la semaine prochaine. Elle n'a pas déposé de projet l'année dernière. L'École Sans-Frontières a élaboré un projet l'année dernière.

6.8 Vanier 2040

En 2021-2022, Mme Laveau mentionne qu'il y a eu des rencontres pour voir comment nous voyons Vanier en 2040. Elle suggère que ce sujet pourrait être reporté en janvier 2023, compte tenu qu'il y a plusieurs projets en cours qui doivent être finalisés.

7. FONCTIONNEMENT

7.1 Adoption des procès-verbaux du 21 et 29 juin 2022 et suivi.

22-CA-059

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 21 juin 2022.

ADOPTÉ

Pour la désignation d'une 4^e personne ayant le pouvoir de signature, le processus est terminé. Mme Jacynthe Fortin peut maintenant signer des chèques.

Concernant les pistes cyclables, M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y a un peu un « jeu de tango ». En temps et lieu, on communiquera les technicalités. On reviendra sur ce sujet à une autre réunion.

Mme Jacynthe Fortin demande si le rapport sur le Sommet des aînés sera bientôt disponible. Mme Mauger mentionne qu'il y a eu du retard; ce rapport devrait être publié à l'automne 2022.

22-CA-060

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 29 juin 2022.

ADOPTÉ

7.2 Correspondance

Mme Nicole Laveau mentionne qu'elle a écrit à Mme Marie Lagier quand M. Mahamadou Sissoko a annoncé sa candidature pour savoir s'il y avait un problème à agir comme administrateur du Conseil de quartier. La réponse obtenue fait part qu'il n'y a aucun problème parce qu'il ne se présente pas dans le quartier de Vanier.

Elle a également écrit concernant la réunion hybride dans le cadre de la participation publique. Il y a possibilité de faire des réunions publiques hybrides. S'il y a des demandes d'opinion, la rencontre doit se faire en présentiel. Il est possible que des administrateurs puissent y assister en mode hybride.

7.3 Trésorerie – Solde bancaire au 20 septembre 2022 et Ajout d'une personne avec pouvoir de signature.

Mme Laveau mentionne que le solde du compte est de 4,109.93 \$ en date du 20 septembre 2022. Ce montant tient compte du montant de 3,000.00 \$ obtenu pour le projet sur la sécurité routière.

Jacynthe Fortin a complété les formalités pour pouvoir signer des chèques.

7.4 Paiement des services de secrétariat

22-CA-061

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 95.00 \$ pour les

services de secrétariat fournis par Mme Renée Poulin pour l'assemblée du 20 septembre 2022.

ADOPTÉ

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la levée de l'assemblée à 21 h 00.

ADOPTÉ

Mme Nicole Laveau
Présidente

Mme Gemma Drouin
Secrétaire